



AGRIP

TRAITEMENT DES SOLS LISSES ET GLISSANTS

UTILISATEURS

Municipalités, collectivités, espaces sportifs aquatiques, services d'entretien, entreprises de nettoyage, etc.

PROPRIETES

- **Traitement antidérapant des sols intérieurs et extérieurs.**
- **Solution de traitement des sols glissants à structure fermée comme le carrelage, marbre, pâte de verre, terre cuite, etc.**
- **Confère aux sols une propriété antidérapante remarquable, dotée d'une exceptionnelle efficacité lorsque les supports sont mouillés.**
- **Ne laisse pas de film visible sur les surfaces traitées.**

MODE D'EMPLOI

Appliquer pur à la brosse nylon, au pulvérisateur à joints viton.

Le temps d'action sera fonction de la nature des sols :

- 15 minutes pour les revêtements fragiles, poreux ou foncés (marbre gris, terre cuite, etc.).
- 30 minutes pour les revêtements durs (carrelage, etc.).

Pour les applications en extérieur, les temps d'action seront prolongés en fonction de l'exposition des supports et de leur sollicitation (intempéries, UV, etc.).

Rincer abondamment à l'eau claire à l'aide d'un nettoyeur haute pression si possible.

L'eau de rinçage pourra être additivée d'une solution de Neutralisant DNM.

Consommation : 10 à 20 m²/litre.

SECURITE D'EMPLOI

Produit corrosif.

Le port de gants, lunettes et masque de protection est recommandé.

Mise en garde : **AGRIP** attaque le verre et l'aluminium.

PRECAUTIONS DE STOCKAGE

Stocker en emballages d'origine, bien fermés, en locaux ventilés et à l'abri de la lumière.

0510252